

**PLR**

Les Libéraux-Radicaux

Le Mont-sur-Lausanne

## INTERPELLATION

Madame la Présidente,  
Messieurs les membres de la Municipalité,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,

### Interpellation : Un puits interne sans filet de sécurité dans le collège primaire du Rionzi

Est-ce tout simplement comme mère ayant élevé plusieurs enfants ou comme ancienne présidente de l'Association des parents d'élèves ayant côtoyé de près les enseignants pendant 10 ans qu'il m'est apparu évident lors de la 1<sup>ère</sup> visite de chantier de la commission de gestion en mai de cette année que la beauté de ce puits interne lumineux allait se transformer en une hantise quotidienne. En effet, un si grand vide, de haut en bas, sur deux niveaux, non protégé, au centre d'un collège dont l'âge des enfants scolarisés se situe entre 4 et 10 ans présentait à toute évidence un risque inutile. Je l'ai relevé une seconde fois, quelques semaines après, lors de la visite du collège avec le conseil d'établissement allant même jusqu'à proposer à ce moment une solution concrète à l'image des filets qui avaient été posés au CHUV dans un contexte similaire.

Qu'attend-on pour réagir ? un accident ?

Les barrières de sécurité, certes aux dimensions réglementaires, ne sont pas une réponse si ce n'est une réponse légale uniquement.

Depuis la rentrée, il n'y a eu, fort heureusement, qu'un sac lancé et qui, par chance, n'a pas heurté la tête d'un enfant au rez mais les enseignants sont depuis sur le qui-vive. N'y-a-t-il pas d'autres sujets prioritaires où concentrer l'énergie du corps enseignant ? Les soirées de parents d'élèves de ce début d'année ont d'ailleurs évoqué ce problème. Les parents et les enseignants sont inquiets.

Quelle est la priorité ? La beauté architecturale du puits ou la sécurité ? L'installation de filets semble une solution facile qui n'entraverait même pas le but premier de l'apport de lumière.

L'interpellante que je suis, accompagnée de 5 « consoeurs » PLR, demandons instamment à la Municipalité la pose de ces filets de sécurité supportant le poids d'un sac mais surtout d'un enfant dans les plus brefs délais afin que l'inauguration prévue au printemps 2019 puisse se faire dans des conditions sereines et que la réussite de ce projet modèle de construction rapide puisse être célébré comme il le mérite.

Fait au Mont-sur-Lausanne, le 8 novembre 2018

L'interpellante :

Laurence Muller Achtari

Et consorts :

Annen Devaud Ariane

Antonazzo Alexandra

Longchamp Nadège

Roulin Monica

Testaz-Rouiller Claudine